

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex réalise le plus grand refinancement des énergies renouvelables en France, pour un montant de 1,7 milliard \$ (1,1 milliard €)

Montréal (Canada) et Lyon (France), le 28 novembre 2019 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la clôture d'un refinancement de la quasi-totalité de ses parcs éoliens en exploitation en France pour un montant de 1,7 milliard \$ (1,1 milliard €), réparti sur trois conventions de crédit échéant respectivement en 2034, 2036 et 2040. Il s'agit du plus important refinancement de l'industrie des énergies renouvelables en France et indiscutablement le plus grand financement de l'histoire de Boralex.

La transaction dégage immédiatement des ressources financières d'un montant total de plus de 178 M\$ (123 M€), lequel résulte principalement du regroupement des actifs qui étaient auparavant financés individuellement et répartis sur 30 conventions de crédit. Ce montant sera appliqué en réduction de la facilité de crédit corporative existante de Boralex procurant ainsi une plus grande capacité à financer le développement de projets futurs pour l'ensemble de la Société.

En plus du montant libéré sur la facilité de crédit corporative, le financement inclut une tranche de 200 M\$ (140 M€) destinée à la construction de projets à court terme. Enfin, une tranche de financement additionnelle de 180 M\$ (125 M€) pouvant être utilisée pour financer la construction de projets futurs est prévue au début 2020 après avoir finalisé la documentation nécessaire. Au-delà des bénéfices liés à des conditions de marché plus favorables, cette nouvelle tranche rotative permettra d'accélérer le développement de futurs projets pour Boralex. Une fois construits, ces projets seront ajoutés au portefeuille d'actifs bénéficiant des termes de ce refinancement.

Profitant des très bonnes conditions du marché de la dette en Europe, Boralex a réussi par le biais de ce refinancement à réduire de 95 points de base le taux moyen d'emprunt de ces actifs et projets. Celui-ci est ainsi passé de 2,70 % à 1,75 %. Cette réduction de taux, jumelée à l'optimisation de la structure de capital, résultera en une diminution de 15 M\$, soit 12 % des paiements d'intérêts annuels consolidés.

Enfin, des frais non-récurrents nets estimés à 17 M\$ (12 M€) liés principalement à des pénalités pour remboursement anticipé seront enregistrées aux résultats du quatrième trimestre de 2019.

« Ce refinancement représente une étape importante qui va nous permettre de dégager des ressources financières substantielles et alléger nos coûts pour la mise en œuvre de notre planification stratégique », a affirmé **Bruno Guilmette**, vice-président et chef de la direction financière de Boralex. « Cette opération de refinancement renforce notre flexibilité financière et crée des liens encore plus forts avec nos partenaires financiers

européens. Tous ont montré une grande confiance dans notre leadership et notre modèle d'affaires et je les en remercie. »

« Je remercie les banques et nos conseillers qui ont été de réels partenaires dans ce projet de longue haleine », a déclaré **Nicolas Wolff**, vice-président et directeur général de Boralex Europe. « Le succès de ce refinancement, le plus important de l'industrie des énergies renouvelables et de l'énergie éolienne en France, est un gage de confiance dans l'avenir de Boralex et plus largement dans le secteur des EnR. »

Entretien des relations privilégiées avec le groupe Boralex depuis de nombreuses années, c'est tout naturellement que le **CIC, Bpifrance, Crédit Agricole**, représenté par le groupe **Crédit Agricole Corporate and Investment Bank** et **Unifergie**, accompagnés de la **Caisse Régionale Nord de France, CaixaBank** et **La Banque Postale** se sont positionnés en tant que co-arrangeurs des financements de cette transaction. Ils se réjouissent ainsi d'accompagner Boralex dans l'optimisation de ses activités et de contribuer ainsi à son développement futur sur un marché français des Énergies renouvelables en pleine évolution : « Nous sommes très heureux de participer à cette transaction clé pour l'avenir de Boralex. Celle-ci soutiendra les ambitions de cet acteur majeur de la transition énergétique en France. »

Les cabinets d'avocats **De Pardieu, Brocas, Maffei** et **Linklaters LLP** ainsi que les conseillers financiers **Messier Maris, Ester** et **KMPG** ont grandement collaboré au succès de cette transaction historique.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, solaire et thermique. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous en France sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [Twitter](#).

Renseignements - Boralex

Médias - Canada

Julie Lajoye
Conseillère principale,
communications corporatives
Boralex inc.
+1 514 985-1327
julie.lajoye@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les investisseurs
Boralex inc.
+1 514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Médias - France (Agence)

Virginie Raison
Consultante RP
Oxygen
06 65 27 33 52
virginie@oxygen-rp.com

Source : Boralex inc.